

## Règlement de consultation du Prix *Télécoms Innovations 2018*

« Initiation responsable au numérique »

FFTelecoms · ANSA · Google · TECH IN France

### > **Objet**

La Fédération Française des Télécoms et ses partenaires, ANSA, GOOGLE et TECH IN France, cherchent à identifier des projets innovants au service d'un écosystème numérique responsable. Les entreprises primées bénéficient à la fois d'une dotation pour poursuivre leur développement et d'un surplus de visibilité auprès de leur écosystème.

Dans cet objectif, la Fédération et ses partenaires lancent un appel à projets innovants sur le thème de l'initiation responsable au numérique, afin de mettre en valeur des applications et services numériques ou des actions pédagogiques visant à accompagner les publics et les intervenants qui les aident, par exemple les travailleurs sociaux, à l'occasion de leur transition vers le numérique.

### > **Article 1 : domaine d'intervention et objectifs**

Cet appel à projets innovants concerne tout outil ayant trait à la question de l'initiation responsable des citoyens au numérique.

#### **Le projet peut :**

- Être destiné à l'ensemble des publics et leurs accompagnants ou ne s'adresser qu'à un public défini,
- Introduire un nouvel outil numérique ou, au contraire, proposer une approche innovante en matière d'accompagnement des publics.

#### **Le projet doit :**

- Apporter une solution pédagogique à la problématique de l'initiation responsable au numérique,
- Être structuré, clair et innovant,
- Être reproductible ou diffusable.

### > **Article 2 : conditions de participation**

Les candidats seront des entreprises, des associations, des chercheurs ou laboratoires de recherche de tous horizons ayant un projet ou un prototype innovant dans le domaine de l'initiation responsable au numérique des publics, notamment les plus fragiles.

Les structures devront également justifier d'une forme de stabilité et de pérennité.

### > **Article 3 : modalités de participation**

Les dossiers sont à envoyer par e-mail à [telecomsinnovations2018@fftelecoms.org](mailto:telecomsinnovations2018@fftelecoms.org) avant le **15 juillet 2018**.

Ils doivent comporter les documents suivants :

#### **Présentation de la structure et de son équipe :**

- *Curriculum Vitae* (CV) des porteurs du projet,
- Description de la structure porteuse du projet,
- Budget et financements.

#### **Présentation du projet comportant :**

- Les ambitions pédagogiques du projet,
- La description de la solution dans ses usages ainsi que les modalités techniques,
- Le budget prévisionnel, incluant les financements annexes.

**Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.**

### > **Article 4 : processus de sélection**

La sélection s'effectuera sur dossier par un jury composé de professionnels des télécoms, du numérique, des médias spécialisés et des milieux solidaires. La démonstration d'un prototype ou d'un concept défini est l'un des points clefs de la sélection. Les projets doivent être reproductibles et mutualisables, dans le but de généraliser les solutions retenues à l'ensemble du territoire et des publics concernés.

#### **Les projets seront jugés sur 5 critères :**

- Adéquation aux objectifs,
- Pertinence technologique et industrielle,
- Adéquation aux attentes, usages et goûts du public visé,
- Impact social,
- Pérennité du projet.

Ces critères comptent chacun pour **20%** de la note finale.

#### **Le jury sera composé :**

- De représentants de la Fédération et de ses opérateurs membres,
- D'un représentant de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA),
- D'un représentant de Google,
- D'un représentant de TECH IN France.

### > **Article 5 : remise des prix**

Plusieurs projets seront récompensés d'un prix à l'occasion d'une cérémonie organisée à l'automne par la Fédération et ses partenaires et bénéficieront d'un suivi sur le long terme.

Les participants des projets retenus seront invités à la remise des prix, dont le lieu sera précisé ultérieurement.

## > Présentation des partenaires



[fftelecoms.org](http://fftelecoms.org)

Créée le 24 septembre 2007, la Fédération Française des Télécoms réunit les opérateurs de communications électroniques en France. Elle a pour mission de promouvoir une industrie responsable et innovante au regard de la société, de l'environnement, des personnes et des entreprises, de défendre les intérêts économiques du secteur et de valoriser l'image de ses membres et de la profession au niveau national et international.



[solidarites-actives.com](http://solidarites-actives.com)

L'Ansa est une association sans but lucratif dont l'objet social est la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion, par l'incitation, la promotion et l'accompagnement de l'innovation et l'expérimentation sociale. Depuis douze ans, l'Ansa travaille sur des projets impliquant des acteurs publics et privés. Elle accompagne l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus fragiles au travers de projets visant à l'autonomie et l'insertion économique et sociale, l'hébergement et le logement des personnes défavorisées, la lutte contre les précarités alimentaire, énergétique et financière, l'accès aux soins, l'inclusion numérique de tous...



[google.com/intl/fr/about/](http://google.com/intl/fr/about/)

La mission de Google est d'organiser les informations à l'échelle mondiale pour les rendre accessibles et utiles à tous. Avec des produits et des plateformes tels que le moteur de recherche, Google Maps, Gmail, Android, Google Play, le navigateur Chrome ou YouTube, Google joue un rôle dans le quotidien de milliards de personnes et est devenue l'une des entreprises les plus connues au monde. Google est une filiale d'Alphabet Inc. Google opère en France depuis plus de quatorze ans.



[techinfrance.fr](http://techinfrance.fr)

TECH IN France, une association professionnelle créée en 2005 qui a pour but de rassembler et de représenter les éditeurs de logiciels et solutions internet en France. Porte-parole de l'industrie numérique, TECH IN France compte 400 entreprises adhérentes, de la startup à la multinationale en passant par la PME et les grands groupes français et contribue par ses travaux à leur développement.